

## UNION INTERPARLEMENTAIRE 124<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes

Panama, 15 – 20 avril 2011



FEM/16/C.1 9 mars 2011

## CONVOCATION DE LA SEIZIEME REUNION DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Centre de Convention ATLAPA, Panama, 15 avril 2011

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous confirme que la 16<sup>ème</sup> Réunion des Femmes parlementaires aura lieu à Panama, le vendredi 15 avril 2011 de 9 h.30 à 13 heures et de 14 h.30 à 18 h.30, au plus tard. Vous trouverez cijoint l'ordre du jour provisoire annoté, tel qu'arrêté par le Comité de coordination des Femmes parlementaires lors de sa session à Genève en février 2011.

Comme vous le savez, l'Article 10.1 des Statuts prévoit que chaque délégation nationale aux réunions organisées par l'Union interparlementaire doit comprendre un homme et une femme parlementaire au moins et je me permets de vous inviter à veiller tout spécialement à ce qu'une ou plusieurs femmes représentent votre parlement à la Réunion des Femmes parlementaires.

Les débats de la Réunion des Femmes parlementaires sont publics et les hommes parlementaires qui le souhaitent sont cordialement invités à y participer et à y contribuer. Un débat spécial visant à favoriser un dialogue entre hommes et femmes se tiendra pendant la Réunion, à 15 h.30. Le thème en sera *Les parlements sensibles au genre*. J'espère que des hommes et des femmes membres de votre parlement pourront y participer.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anders B. Johnsson Secrétaire général

Annexe : Ordre du jour provisoire annoté